

## École Régionale des Beaux-Arts - Droits d'inscription pour l'année 2009-2010

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :** Les droits sont annuels et payables en une seule fois au début de l'année universitaire. En cas d'abandon des études en cours d'année, ils ne seront pas remboursés quel que soit le motif.

Il est proposé de les fixer comme suit :

Cycles	Besançon et Grand Besançon		Autres	
	2008/2009	Proposition 2009/2010	2008/2009	Proposition 2009/2010
Cycle diplômant étudiants permanents	246 €	258 €	284 €	298 €
Cours du soir, auditeurs libres, stagiaires	264 €	277 €	298 €	313 €
Cours périscolaires	131 €	137 €	167 €	175 €

Les étudiants stagiaires d'autres écoles d'art françaises ou étrangères bénéficieraient des droits d'inscription fixés par référence au tarif des cours du soir et auditeurs libres de Besançon et du Grand Besançon dans les conditions suivantes :

- s'ils ont réglé les frais de scolarité pour la période de référence dans leur école d'origine, exonération des droits d'inscription sous réserve de la production d'un justificatif,

- s'ils n'ont pas acquitté de droits d'inscription pour la période de référence, le montant des droits

- serait égal au tarif annuel, soit 277 €, en cas de présence toute l'année,
- serait fixé à un montant arrondi à 31 € par mois de présence en cas de stage sur une partie de l'année, les cours étant dispensés sur neuf mois. Tout mois incomplet est compté pour un mois entier.

**«M. Michel OMOURI :** Votre majorité municipale a souhaité augmenter de 5 %, soit plus que l'inflation, les droits d'inscription à l'École Régionale des Beaux-Arts pour les étudiants alors qu'on sait les difficultés financières que rencontre le monde étudiant à Besançon. Il y a quelques semaines, votre majorité a aussi décidé d'augmenter de 30 % l'accès à la Citadelle pour les chômeurs et les Rmistes. Je regrette que les communistes aient voté cette décision qui est une injustice sociale. Chacun a droit à l'accès à la culture mais vos choix politiques d'augmenter les tarifs vont à l'encontre du droit d'accès à la culture pour tous. Les étudiants n'ont pas à subir l'augmentation de 5 % sur le fait du désengagement du Conseil Général pour l'École Régionale des Beaux-Arts. Le groupe d'opposition votera contre ce rapport.

**M. LE MAIRE :** Quand on voit les injustices qui sont en train de naître au niveau national, cette remarque peut laisser rêveur.

**M. Jean ROSSELOT :** J'ai deux observations à faire. D'abord la suppression du tarif pour les étudiants ayant un lieu de résidence hors du Doubs très peu usité : je me demande si c'est opportun parce que ça va par exemple à l'encontre de tout ce qu'on a entendu au colloque d'aujourd'hui, c'est-à-dire le rapprochement des villes de l'axe Rhin-Rhône et pourquoi pas donc le rapprochement d'étudiants de Mulhouse, de Belfort et de Montbéliard vers cette école. Je pense donc qu'il y a nécessité de conserver un tarif pour les étudiants de résidence hors Doubs.

Deuxièmement, il faut prendre acte du fait que, pas plus vous que d'autres, n'arrivez à faire contribuer la Région ainsi que le Département du Doubs au fonctionnement de cette école qui, du fait qu'elle est régionale, devrait recevoir des contributions importantes des autres collectivités territoriales.

**M. LE MAIRE :** Je regrette effectivement que vous n'ayez pas eu plus de chance que moi à la Région où vous avez la majorité. Vous n'avez pas été plus persuasif que le Maire.

**Mme Nicole WEINMAN :** Je veux simplement me réjouir quant à moi du succès de l'ERBA de Besançon dans un moment où il faut bien le reconnaître, et c'est l'évidence même, l'offre culturelle au niveau national, et c'est la décision du Ministère, est réduite jusqu'à peu de chagrin, en tout cas en matière d'école des beaux-arts puisqu'il n'en restera bientôt que 17. On a déjà supprimé celles de Drancy et Cherbourg et d'autres fermetures sont déjà programmées. Celle de Besançon va bien puisque les inscriptions ont progressé de 34 % grâce à une réputation liée au tissu dynamique, associatif, des associations culturelles, Pavé dans la Mare, d'autres structures qui font aussi la réputation de la Ville et qui encouragent beaucoup d'étudiants à s'inscrire. 50 % de ces étudiants sont régionaux, pas forcément Bisontins, et 50 % sont au-delà de la région et étrangers, cela montre bien l'attractivité de Besançon.

**M. LE MAIRE :** Ce que je retiens surtout de l'Ecole des Beaux-Arts, c'est ce que vient de dire Nicole, il y a de plus en plus d'étudiants et l'Adjoint nous le dira certainement dans un instant. Le directeur actuel qui est quelqu'un d'une grande qualité, je ne dis pas que ce n'était pas le cas avant, a une autre façon de voir les choses qui fait que désormais l'Ecole est très très largement ouverte sur la ville et sur le pays.

**M. Jean-François GIRARD :** Simplement pour répondre à Michel OMOURI par rapport à la Citadelle, déjà ce n'est pas la Mairie qui fixe les tarifs, c'est le conseil d'administration de la SEM Citadelle, première chose. Deuxième chose les augmentations ne correspondent pas à ce que tu viens de dire et la troisième chose, j'aimerais quand même vous dire que samedi dernier une opération «La Citadelle prend ses quartiers» a permis à environ 3 500 jeunes et leur famille des quartiers de Besançon de profiter de la Citadelle pour toute la journée avec un transport gratuit.

Il est facile de dire qu'on a augmenté les tarifs mais quand le conseil d'administration de la Citadelle propose pour une famille entière un tarif 6 mois à 20 €, c'est-à-dire que tous les jours matin, midi et soir chaque membre de la famille peut aller à la Citadelle pour 20 €. Je pense que c'est un tarif très attractif qui quand même témoigne d'une prise de conscience qui n'est pas seulement le fait, Monsieur OMOURI, des gens qui travaillent sur nos sites culturels.

**M. LE MAIRE :** Merci Jean-François de rappeler cette opération dont on n'a pas assez parlé. «La Citadelle prend ses quartiers» c'est 4 000 entrées de gamins de nos quartiers, de Clairs-Soleils, de Planoise, certainement même aussi des 408 qui n'y étaient jamais allés. L'objectivité aurait dû vous conduire à le signaler Monsieur OMOURI. Vous vouliez le faire mais vous avez oublié ? Vous êtes donc pardonné.

**M. Pascal BONNET :** Monsieur le Maire je voulais juste dire que si on pose la question quant aux tarifs, si on vous interroge à ce sujet, on a bien entendu conscience de la qualité de l'ERBA dont on a déjà pu saluer à plusieurs reprises le travail qui s'y fait, en particulier le fait qu'on ait obtenu pour Besançon la VAE sur le grand Est car je crois que c'est la seule école qui en bénéficie. Ceci dit, je crois que la question soulevée par Jean ROSSELOT mérite une réponse de votre part. Pour un établissement universitaire ou accueillant des étudiants, n'y aurait-il pas aujourd'hui des raisons de raisonner en terme de métropole Rhin-Rhône plutôt que de raisonner CAGB s'agissant de tarifs ?

**M. LE MAIRE :** Vous voulez dire au niveau du périmètre ?

**M. Michel OMOURI :** Simplement en réponse à M. GIRARD quand on vérifie bien le rapport, il me semble que c'est 30 % d'augmentation pour les entrées pour les personnes à minima sociaux. Et je me permets Monsieur le Maire de féliciter le Service Vie des Quartiers pour l'organisation de l'animation du week-end dernier. J'y ai fait un petit saut samedi matin, j'ai trouvé que l'animation était intéressante. Je sais que ce n'est pas la Municipalité qui fixe les tarifs mais je pense que cette année, vu la crise, on aurait pu faire une pause sur l'augmentation des tarifs de l'accès à la Citadelle.

**M. Yves-Michel DAHOUÏ :** Je ne vais pas m'attarder sur les envolées lyriques de M. OMOURI concernant la préservation du pouvoir d'achat. Je vais répondre de manière détaillée et rapide mais je me réjouis en même temps de l'intérêt que l'opposition municipale porte à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts. Peut-être qu'après mon intervention vous aurez encore plus de raisons de vous en réjouir.

Tout d'abord le tarif : on se rapproche à peine du tarif moyen des écoles d'art en France ; on avait un retard par rapport aux droits d'inscription, il s'agit simplement de rattraper ce retard, c'est une hausse effectivement de 5 %, ce qui représente environ 15 € par an d'augmentation du tarif, parce que le pourcentage c'est une chose, la réalité des montants donne peut-être une autre approche, un autre aperçu. Je voudrais quand même surtout insister sur l'essor que prend cette Ecole Régionale des Beaux-Arts, ça a été un peu souligné, c'est bien, je l'en remercie, par M. BONNET.

Tout d'abord le concours cette année a eu lieu en même temps que les autres concours des écoles du Grand Est. C'est important pourquoi ? Parce qu'avant on choisissait Besançon de manière résiduelle, on passait les concours ailleurs et si on ne les avait pas, on venait s'inscrire à Besançon. Donc le pari du Directeur c'était de faire ce concours à la même date que les autres écoles. Malgré cela il y a une hausse de 20 % du nombre de candidats, c'est-à-dire qu'en même temps qu'on faisait ce pari de se dire : les gens ne viennent pas chez nous à l'Ecole Régionale par défaut mais par choix, on a une augmentation très sensible du nombre des candidats, ce qui prouve en moins d'un an à quel point l'Ecole Régionale des Beaux-Arts a augmenté son attractivité puisqu'on est à 85 au lieu de 68. C'est bien sur le plan quantitatif, c'est bien aussi sur le plan qualitatif, puisque la moyenne perçue est de 13 au lieu de 10,9 l'année dernière, ce qui est aussi assez remarquable. Si la session de septembre se traduit dans les mêmes courbes, on aura environ 60 étudiants en première année, ce qui amènerait, ce qui est l'hypothèse probable d'ailleurs, à ouvrir deux classes dans cette Ecole Régionale des Beaux-Arts en première année. Cours du soir : 71 candidats cette année avec pour mission encore une fois, affichée, de doubler ce nombre d'élèves, toutes offres confondues, l'année prochaine.

Les expositions, l'an dernier, il n'y en avait aucune, cette année : 8 expositions + 1 carte blanche à la Citadelle.

Les articles concernant l'ERBA, il n'y en avait aucun l'année dernière, 14 articles lui ont été consacrés cette année, tant au niveau local que national avec aussi de nombreuses émissions radio locales et nationales.

Ouverture d'une résidence d'artistes étrangers aussi, cinq artistes ont d'ores et déjà été reçus : trois chinois, un artiste des Caraïbes, un artiste suédois qui vont être prochainement en résidence, mais mieux que cela encore une vingtaine de conventions ont été signées avec des universités françaises et étrangères et avec la plupart des institutions culturelles, régionales et également nationales, comme le centre national du livre.

Voilà donc l'état actuel de cette Ecole Régionale des Beaux-Arts dans un contexte troublé très compliqué et je me réjouis, et j'espère que tout le monde s'en réjouit, de cet essor considérable et en peu de temps, sous l'impulsion de son directeur, que cette Ecole Régionale vient de prendre.

**M. LE MAIRE :** Bien, simplement il y a quelque chose que j'ai oublié de dire tout à l'heure, c'est que j'avais lancé la dernière fois, lors du dernier Conseil Municipal, que l'on mettrait à jour l'affiliation de chacun d'entre vous aux groupes politiques constitués. Certains n'ont pas répondu, il faudra le faire. Lorsque cela sera fait, je réunirai les présidents de groupes pour repréciser les règles de fonctionnement du Conseil Municipal. Cela me paraît absolument nécessaire pour que ce Conseil Municipal ne devienne pas un lieu de débat complètement stérile mais un vrai lieu où il peut y avoir bien sûr des débats mais de qualité. Je ne jette la responsabilité sur personne mais des débats comme ceux de la dernière séance n'étaient vraiment pas intéressants et n'ont, à mon avis, pas fait honneur à la démocratie locale. Donc j'attends les réponses de ceux qui n'ont pas encore répondu, pour faire cette réunion avec les représentants de groupes.

Et simplement, je donnerai juste un chiffre pour l'Ecole des Beaux-Arts. Oui pour une participation de la Région, du Département, de la Ville, de l'Agglomération, oui pour aller au-delà mais je rappelle simplement que c'est une école nationale et que l'Etat ne finance que 10 % du coût. Une école de cette qualité devrait être beaucoup plus financée par l'Etat».

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'ensemble des droits d'inscription proposés.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, Mme BRANGET, M. BONNET, Mme GELIN, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme PEQUIGNOT, Mme M. JEANNIN) adopte les droits d'inscription proposés.

*Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.*